

Réunion du Conseil de quartier du Reclus et de l'Avenue du Général Leclerc

COMPTE RENDU

LE 28 MARS
2019

20H

FACULTE DES SCIENCES
Amphithéâtre 8

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Personnes présentes :</p> <p>Habitants : environ 200 personnes.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT et par ordre alphabétique : Madame Danielle ACKERMANN, Conseillère déléguée au Patrimoine, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative ; Madame Sylvie CRUNCHANT, Conseillère Départementale Canton de Vandœuvre, élus de l'opposition : Monsieur Gérard BONHOMME et Monsieur Marc SAINT DENIS, Conseillers municipaux.</p> <p>Personnel municipal : Monsieur David QUILLERE, directeur de Cabinet du Maire, Madame Karima MOKRANI, assistante au Pôle des Actions Transversales.</p> <p><i>Excusée : Madame Dominique RENAUD, Conseillère municipale de l'opposition et Conseillère Régionale du Grand Est.</i></p>

Ordre du jour : Les mobilités (tram et réseau Keolis) et la voirie publique.

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus nombreux et présente les élus et les agents municipaux présents. Il rappelle ensuite « *l'importance des échanges dans le cadre de la démarche de dialogue avec les habitants de Vandœuvre et de Villers.*

La pétition tram de l'an dernier a démontré qu'il y a un réel besoin de desservir le plateau de Brabois, ce qui se fera de la meilleure façon possible.

Desservir les quartiers, notamment les Nations, s'inscrit dans la perspective de faire évoluer le quartier. Il faut rappeler que l'objectif poursuivi est de redonner à Vandœuvre l'image de la deuxième ville du département avec des infrastructures sur son territoire, sans toutefois s'opposer et opposer les habitants. Il faut donc travailler ensemble. »

Une habitante du Reclus prend la parole pour dire qu'il faut que tout le monde ait les mêmes informations. Elle estime qu'elle n'a pas les éléments pour réfléchir et apprécier si les choix qui ont été faits sont bons. De plus, elle n'a pas reçu le courrier d'invitation au Conseil de Quartier.

Le Maire lui répond que la ville n'a pas toujours tous les éléments car le dossier est suivi par la Métropole directement. Il s'excuse ensuite auprès des trop nombreux habitants qui n'ont pas été destinataires du courrier d'invitation. La mairie va corriger la méthode de distribution qui n'est pas satisfaisante en l'état car trop d'erreurs sont enregistrées.

1/ Comment monter à Brabois en tram ?

Manu DONATI rappelle la nécessité de remplacer l'actuel véhicule tram (de la société Bombardier) qui n'aura plus l'autorisation de circuler en 2022. Lors de la concertation, la métropole proposait un véhicule de type BHNS mais cela ne suffira pas aux heures de pointe. En effet, sa capacité de transport est semblable à celle du tram actuel et il

risque en effet de prendre facilement du retard au niveau du carrefour du Vélodrome (en raison du nombre de montées et de descentes à ces arrêts).

Lors de la concertation, de nombreux usagers se sont prononcés en faveur d'un vrai tram pour monter à Brabois. Suite à cette concertation, la métropole a voté une délibération qui a acté la montée à Brabois en tram.

Trois solutions ont alors émané des études réalisées :

- *Le passage par l'avenue du Général Leclerc*
- *Le passage par la Faculté des Sciences et le jardin botanique*
- *Le passage par un tunnel*

Des études de faisabilités de ces différentes solutions ont été réalisées, à la demande de la Métropole, par la société Be tram. Pour sa part, la ville de Vandœuvre a même sollicité un cabinet indépendant pour vérifier ces travaux.

La solution du tunnel est contraignante car la réalisation d'arrêts intermédiaires entre la faculté et la Faisanderie nécessite des accès de type métro.

En supposant que le tram circule en site propre avec deux voies séparées, le passage par l'avenue du Général Leclerc implique la suppression d'une voie de circulation automobile. Cette solution aura pour conséquence l'augmentation du trafic routier (7 000 véhicules par jour) au village, dans la rue Jean Jaurès et l'avenue Paul Muller. Il n'y aurait aussi plus d'arrêt au niveau de la Faculté des Sciences-

Le passage par le boulevard des Aiguillettes et la Faculté des Sciences, la rue Victor Bach, le jardin botanique, la clinique Saint André, la rue du doyen Roubaud...

Ce tracé soulève aussi des problèmes : le viaduc serait trop haut et impacterait plusieurs jardins privés.

Manu DONATI rappelle que quelle que soit la solution retenue, il y aura toujours des impacts sur les riverains, impacts qu'il faut chercher à minimiser. C'est pour cela qu'il y aura une enquête publique prochainement (période fin août à octobre). Ce sera l'occasion pour les riverains qui le souhaitent de demander l'accès au dossier. Il rappelle également que la Métropole, dans le cadre de cette procédure, a une obligation de transparence.

La clinique Saint André a également fait part de son mécontentement dans un courrier adressé à la Métropole portant sur le tracé incluant la création d'un arrêt sur son parking, entre son entrée et la rue Jean Jaurès.

Le président de l'association du Reclus a demandé l'étude d'une solution alternative passant par l'arrière de la clinique St André. Il s'agit pour la Métropole de trouver un compromis entre toutes ces propositions, pour concilier deux intérêts : la préservation du jardin botanique et la préservation de la qualité de vie des habitants.

2/ Pourquoi un viaduc ? N'y aurait-il pas une autre solution ?

Monsieur DONATI explique que le tracé proposé par la Métropole n'est pas définitif. Cependant, la montée à Brabois par le Val de Villers a été votée par la Métropole. « *L'intérêt du viaduc est de commencer à monter le plus en amont possible, afin d'éviter une pente trop forte pour le tram.* »

Pour M. le Maire, il faut regarder plus loin que le seul projet de tram : il faut lier cette question à l'urbanisation du plateau de Brabois. « *Si on contraint le tram, il y aura plus de voitures qui monteraient à Brabois.* »

3/ Echanges avec les habitants :

Un habitant se demande pourquoi mettre en place un système qui ne peut pas fonctionner rapidement. Les usagers devront prendre le bus pendant toute la durée des travaux et le calendrier est long.

Monsieur DONATI lui répond que le calendrier est volontairement pessimiste et que les dates données sont communiquées à titre informatif.

Des habitants craignent la dévaluation potentielle de leurs propriétés. Un habitant estime que le tracé du viaduc n'avait pas été envisagé au stade de la concertation et que cette solution est survenue après. Il affirme qu'actuellement aucune autre solution n'est étudiée en dehors de celle du viaduc. Il demande au Maire de « *porter la volonté des habitant* » de faire passer le tram ailleurs. Certains habitants craignent des nuisances (bruit, hauteur du viaduc...) liées au passage du tram à proximité de leurs habitations.

Un membre de l'association du Reclus expose la position de l'association : l'association du Reclus est favorable au tracé passant par le val de Villers mais encourage les études pour limiter les nuisances.

Pour certains habitants, le passage par la faculté des Sciences est contestable car il s'arrête déjà à l'arrêt Callot et les étudiants peuvent marcher. Il fait part au Maire de ses craintes quant aux coûts générés.

Une habitante s'interroge sur la desserte du village par les transports en commun et estime qu'une montée ou une descente à Brabois par l'avenue Paul Muller est une solution à étudier.

La Métropole a déjà étudié cette solution affirme Monsieur DONATI, et celle-ci rallonge le tracé du tram. L'objectif est de ramener les usagers sur le plateau de Brabois en utilisant le tracé le plus court possible.

Le Maire rappelle que la ville de Vandœuvre fait partie de la Métropole du Grand Nancy et qu'il faut doter la Métropole d'un moyen de transport à la hauteur, qui puisse desservir l'ensemble du territoire métropolitain. Il faut regarder, avec les habitants, la Métropole et les villes comment dégager un consensus.

Un habitant revient sur l'enquête publique et souhaite savoir comment elle va se dérouler. Monsieur DONATI lui répond que dans une enquête publique, il y a un principe de transparence qui doit être respecté. L'enquête n'est pas fermée et le tracé proposé par la Métropole n'est pas définitif. Des solutions alternatives sont étudiées à la Métropole. Toutes les personnes concernées sont invitées à s'exprimer. La donne peut changer si les habitants se prononcent en faveur d'une solution plutôt qu'une autre.

Madame CRUNCHANT remarque que les points de vues exprimés se rejoignent tous plus ou moins. Le Maire de Vandœuvre se bat pour défendre les intérêts des habitants. La solution à apporter pour la montée à Brabois est entre les mains des ingénieurs, auxquels on demande d'étudier toutes les solutions possibles, y compris celles proposées par les habitants.

Un habitant estime que la mise en place d'un tram avec deux wagons et dont la fréquence serait régulière pourrait être une solution. Monsieur DONATI lui explique qu'actuellement, le tram transporte environ 150 personnes, alors que le nouveau tram transportera 300 personnes. Un habitant estime que les tracés proposés ne sont pas fixes et qu'il est difficile pour un habitant de se faire son propre avis. Il déplore ensuite l'absence d'un vrai pouvoir de décision pour les habitants.

Les habitants souhaitent qu'une réunion soit programmée pour les habitants des villes de Vandœuvre et de Villers.

Les points abordés concernant la voirie :

- Le système de feu tricolore ainsi que le passage piéton (feu clignotant) au niveau du carrefour du Reclus avec l'avenue du Général Leclerc ne fonctionnent pas.
- Des excès de vitesse ont été constatés, l'installation de coussins berlinois a été proposée. Mais cela n'est pas possible pour des raisons de sécurité, le risque étant de générer des plaques de verglas devant les ralentisseurs.

4/ Conclusion :

M. Le Maire : « *Il faut être conscient qu'il faut un moyen de transport à la hauteur pour notre ville, qui desserve nos infrastructures. Vandœuvre et Villers font partie du même territoire métropolitain. Des habitants de Villers sont présents dans la salle : il ne s'agit pas de les mettre à l'écart. Il faut réfléchir ensemble et dégager des solutions précises, lesquelles seront consignées dans un rapport à adresser à la Métropole au moment de l'enquête publique. Il faut se battre ensemble pour accéder à nos infrastructures tout en maîtrisant bien la mobilité. L'objectif est de dégager un intérêt commun, de trouver le tracé le plus efficient et le plus efficace. Actuellement, nous ne l'avons pas.*

Nous exigerons de la métropole qu'elle poursuive les études sur des alternatives au tracé proposé par le Val de Villers, pour réduire les impacts fonciers et environnementaux. »

Le Maire de Vandœuvre s'engage à rencontrer le Maire de Villers pour l'organisation d'une réunion publique commune, avant de poursuivre : « *La politique n'est pas l'affaire de quelques-uns mais l'affaire de tous, de la cité. On peut ne pas être d'accord et exprimer ce désaccord. Il faut bien desservir les infrastructures mais il faut aussi écouter les habitants et être le plus transparent possible. Cela passe par l'engagement d'une démarche participative. Nous demanderons donc à la Métropole que l'enquête publique débute après les congés d'été. »*

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	SERVICE EN CHARGE	DELAI A RESPECTER
Organiser une réunion publique pour les habitants des villes de Vandœuvre et de Villers	Service Relations Métropole.	Dès que possible
Revoir le système de feu clignotant avec le passage clouté situé au niveau du carrefour du Reclus.	Services Démocratie Participative et Relations Métropole	Dès que possible

Une Réunion publique de présentation du nouveau réseau de transports en commun est prévue le :

Mardi 19 juin à 18h30 à la salle des fêtes Bernie Bonvoisin.